

**Une société de progrès est une société qui tient compte des vulnérabilités et prend les mesures pour les dépasser. Les vulnérabilités sont souvent à l'origine de discriminations.**

**Une société qui se coupe d'une partie d'elle-même est une société fragile.**

Malgré les textes et les mesures, les vulnérabilités subsistent et les conséquences qui vont avec.

Il est nécessaire de mener une réflexion transversale relative aux vulnérabilités afin de faire émerger, à travers ces débats, les enjeux sociétaux.

La vulnérabilité est une notion floue employée très souvent dans de nombreux domaines et disciplines. Pourtant, si le phénomène de vulnérabilité est très porteur (philosophie, sociologie, économie et droit), cette notion n'est pas définie ; elle n'est pas toujours employée à bon escient car il n'existe pas une vulnérabilité mais des vulnérabilités.

Le droit n'arrive que comme solution destinée à prévenir, traiter ou sanctionner des situations de vulnérabilités. Les vulnérabilités trouvent leurs causes en amont et sont identifiées et réuélées par d'autres disciplines que le droit.

## Nos partenaires

Centre de Recherche Juridique  
**Pothier**



Loiret  
votre Département

Orléans  
Mairie



Les Temps  
Modernes



## Lieu du colloque

Université d'Orléans  
UFR Droit, Economie et Gestion  
Rue de Blois - Campus d'Orléans La Source

## Pour arriver à l'Université

### En voiture depuis Paris

Prendre direction « Bordeaux » (A10), puis « Bourges » (A71) et sortir à « Orléans-Sud » (sortie n°2) en direction d'Olivet et d'Orléans La Source. Après le péage, tout droit, direction « Orléans La Source ». Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans

### En voiture depuis Tours / Blois

Prendre direction « Paris » (A10), prendre la sortie A71 direction « Vierzon/Orléans Centre ». Prendre la sortie n°2 vers Olivet/La Ferté Saint-Aubin. Continuer rue de Bourges. Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans

### Par le train

Descendre à la gare « Orléans - Les Aubrais ». Prendre le tramway ligne A, direction « Hôpital de la Source ». Compter approximativement 35 minutes de trajet jusqu'à l'Université. Arrêt « Université-Château »

## Comité scientifique

**Pierre Allorant**, Professeur  
**Raphaëlle Bellando**, Professeur  
**Bernard Haftel**, Professeur  
**Jacques Leroy**, Professeur - Directeur du CRJP  
**Nicole Maestracci**, Membre du Conseil Constitutionnel  
**Philippe Paquet**, Professeur  
**Marie-Daphné Perrin**, Professeur associé  
**François Priet**, Professeur - Directeur adjoint du CRJP  
**Patrick Savidan**, Professeur

## Comité organisation

**Jacques Leroy**, Professeur - Directeur du CRJP  
**François Priet**, Professeur - Directeur adjoint du CRJP  
**Marie-Daphné Perrin**, Professeur associé

## Renseignements & Inscriptions

Centre de Recherche Juridique Pothier - CRJP  
**Laurence Sallé**  
[laurence.salle@univ-orleans.fr](mailto:laurence.salle@univ-orleans.fr)

Inscription **OBLIGATOIRE** via le site internet dédié

# Vulnérabilités

Colloque Université d'Orléans



**Jeudi 7 avril**  
**Vendredi 8 avril**  
**2016**

Colloque organisé par le Centre de Recherche Juridique Pothier de l'Université d'Orléans

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats et des huissiers de justice

Inscription obligatoire via le site internet dédié  
[www.univ-orleans.fr/vulnerabilites](http://www.univ-orleans.fr/vulnerabilites)

Imprimerie Prevost - Offset - Tél. 02 38 54 44 89

Centre de Recherche Juridique  
**Pothier**



13h45 Allocution d'ouverture de Cem Ertur  
Doyen de l'UFR Droit, Economie, Gestion

**Sous La Présidence de Raphaëlle Bellando**  
**Professeure de Sciences Economiques**  
**Directrice du Laboratoire d'Economie, Orléans**

**Le non-recours aux droits ou l'ineffectivité des droits à travers le concept général de vulnérabilité**

14h00 Généalogie de la vulnérabilité

Guillaume Le Blanc  
Professeur de philosophie, Université Paris Est Créteil

14h20 Vulnérabilité et domination

Patrick Sauidan  
Professeur de philosophie, Université de Poitiers

14h40 La vulnérabilité dans l'ancien droit

Corinne Leveleux-Teixeira  
Professeure d'Histoire du droit, Université d'Orléans

15h00 Surmonter les vulnérabilités économiques : en corrigeant les imperfections de marchés ou en retrouvant le sens de l'intérêt commun ?

Jean-Paul Pollin  
Professeur Emérite d'Economie, Doyen honoraire de la faculté de droit, d'économie et de gestion, Université d'Orléans, Membre du Cercle des Economistes

15h20 Débats avec la salle

15h50 Pause-café

**Sous La Présidence de Stéphanie Mauclair**  
**Maître de conférences en droit privé**  
**Co-Directrice de l'Ecole de Droit d'Orléans**

16h00 Vulnérabilité en droit comparé

Yves Marie Lathier  
Professeur de Droit privé  
Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris I

16h20 La vulnérabilité du justiciable face au procès international

Bernard Haftel  
Professeur de Droit privé, Université d'Orléans

16h40 Vulnérabilité de la règle de droit

Frédéric Dournaux  
Professeur de Droit privé, Université d'Orléans

17h00 La protection constitutionnelle de la vulnérabilité

Nicole Maestracci  
Magistrate, Membre du Conseil constitutionnel

17h20 Débats avec la salle

08h30 café d'accueil

**Sous La Présidence de Nicole Maestracci**  
**Magistrate, membre du Conseil constitutionnel**

**Le non-recours aux droits ou l'ineffectivité des droits et la vulnérabilité des personnes**

09h00 La capacité de décision en situation de vulnérabilité - enjeux en contexte médical

Marie Gaille  
Directrice de recherche au CNRS

09h20 Recours et non-recours au droit des (in)capacités : une perspective sociologique

Benoît Eyraud  
Maître de conférences en Sociologie, Université de Lyon 2

09h40 Vulnérabilité et Droits Européens

Catherine Haguenau Moizard  
Professeure de Droit public, Université de Strasbourg

10h00 Vulnérabilité en droit pénal : un processus univoque, un résultat équivoque

Fabienne Pous  
Présidente de Chambre à la Cour d'Appel d'Orléans  
Bruno Césaréo  
Professeur associé en Droit privé  
Université d'Orléans, Avocat

10h20 Débats avec la salle

10h50 Pause-café

11h00 Vulnérabilité des personnes physiques dans les procédures ayant pour finalité de promouvoir leur dignité

Andréane Sacage  
Avocat, Ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats d'Orléans  
Marie - Daphné Perrin  
Professeure associée en Droit privé  
Université d'Orléans, Magistrate

11h20 L'analyse féministe du droit et les vulnérabilités

Diane Roman  
Professeure de Droit public  
Université François Rabelais de Tours  
Membre de l'Institut Universitaire de France

11h40 Débats avec la salle

12h00 Déjeuner libre

**Sous La Présidence de Céline Chatelin**  
**Maître de conférences en Sciences de gestion**  
**Directrice de l'Ecole Universitaire de Management, Orléans**

**Le non-recours aux droits, ou l'ineffectivité des droits, et les acteurs de l'économie et de la société**

14h10 Vulnérabilité des territoires

François Priet  
Professeur de Droit public, Université d'Orléans

14h30 Vulnérabilité économique et responsabilité sociale de l'entreprise. Vulnérabilité face au risque de pauvreté, dans l'emploi et face aux chocs climatiques : analyses économiques

Rémi Bazillier  
Maître de conférences en Economie, HDR, Université d'Orléans

14h50 L'effectivité des droits des salariés face aux politiques de l'emploi

Chantal Mathieu  
Maître de conférences en Droit privé, HDR  
Université de Franche Comté

15h10 La vulnérabilité du consommateur en droit pénal

Delphine Thomas-Tailandier  
Maître de conférences en Droit privé, Université d'Orléans

15h30 Débats avec la salle

16h00 Rapport de synthèse

Jacques Leroy  
Directeur du Centre de Recherche Juridique Pothier,  
Professeur de Droit privé et Doyen honoraire de la faculté de droit, d'économie et de gestion, Université d'Orléans  
Pierre Allorant  
Professeur d'Histoire du droit, Université d'Orléans

16h30 Fin des travaux

**COCKTAIL DE FIN DE COLLOQUE**